

CONCOURS A L'INNOVATION HANDITEC-SETAA 91

**Sous les présidences de Messieurs les Ministres
Paul Quiles, Jack Lang, Hubert Curien et Michel Gillibert**

*Présentation par Mme Catherine LESTIENNE
Vice-présidente d'HANDITEC*

CE CONCOURS EST OUVERT :

- 1) A toute personne physique ou morale pouvant présenter un projet tourné vers la création ou l'amélioration de tout ce qui, de près ou de loin, vise le mieux-être des personnes âgées, handicapées physiques ou visuelles (aveugles ou amblyopes)...
- 2) Aux étudiants des écoles d'architecture, design, arts appliqués, électronique et aux professionnels de ces métiers.
- 3) Aux industriels et concepteurs désireux d'offrir au plus grand nombre d'utilisateurs des produits ou des lignes de produits homogènes.
- 4) Aux chercheurs.

Ils devront renvoyer la fiche de pré-sélection jointe au règlement officiel ou une photocopie avant le *le,* juin 1991.

LES OBJECTIFS

A) Faire travailler les concepteurs à l'amélioration du confort et de l'accessibilité pour tous, spécialement pour les personnes handicapées à mobilité réduite, âgées ou ayant des déficiences sensorielles.

B) Rechercher et promouvoir des produits, ou des ensembles de produits, « MIEUX VIVRE » qui sont des produits ou des aménagements d'utilisation commune, susceptibles de répondre aux usages de tous.

Un écho médiatique maximum sera assuré par les organisateurs.

DES PRIX

Remise des 120 000 F de prix en espèces par M. Gilbert Santel, le 3 octobre, salle Sirius, niveau 3.

Prix HANDITEC : Handicaps physiques et personnes âgées. Architecture, design, nouvelles technologies.

. Pour la catégorie étudiant - 1er prix : 20 000 F - 2e prix : 10 000 F.

. Pour la catégorie professionnelle - 1er prix : 20 000 F - 2e prix : 10 000 F.

Les projets des candidats seront exposés à BATIMAT 91.

Prix SETAA : Déficiences visuelles. .

. Prix Jean-François-Hugues : signalétique et mobilier urbain. - 1er prix : 20 000 F - 2e prix : 10 000 F.

. Prix Jean-Claude-Philips : accessibilité aux contenus des supports informatiques. - 1er prix : 20 000 F - 2e prix : 10 000 F.

Monsieur François CADENNES
Responsable du concours
SETAA
74, rue de Sèvres
75007 Paris
Tél. : (1) 46.78.01.00

Madame Catherine LESTIENNE
Responsable du concours
HANDITEC
CRF - Route de Liverdy
77170 Coubert
Tél. : (1) 64.42.20.44